



LA 3^{ème}
RÉVOLUTION
INDUSTRIELLE
EN
HAUTS-DE-FRANCE



du 17 au 22 septembre 2018

PARTICIPEZ AU CHALLENGE

de la **mobilité**

HAUTS-DE-FRANCE sur

www.challenge-mobilite-hdf.fr

Communiqué de presse :

CHALLENGE DE LA MOBILITE HAUTS DE FRANCE

"Au travail, j'y vais autrement !" :

4^{ème} édition du Challenge de la Mobilité
du 17 au 22 septembre 2018

« *Chacun devient acteur de sa mobilité...* ». Philippe Hourdain- Président de la CCI de
Région Hauts-de-France- 22 mai 2018

D'une manière extrêmement rapide, l'économie et le monde se transforment. Avec toutes les possibilités offertes par le digital et le souci éminent d'économiser les ressources et de respecter la planète, nous devons changer nos comportements en matière de production, de déplacements et de consommation.

Face à ces enjeux de mobilité qui se complexifient et alors que les Français passent en moyenne 7h12 par semaine dans les transports¹, il est urgent d'agir.

C'est à l'échelle mondiale un constat partagé ; la mobilité dans les métropoles va connaître dans les 10 prochaines années une triple révolution énergétique, technologique, **comportementale**. Dans les Hauts-de-France, nous l'appelons « rev3 » la 3ème révolution industrielle. Cette dynamique engagée par les entreprises, les territoires et les citoyens de la région, vise à développer une économie durable et connectée

En application de REV3, plusieurs actions ciblées contribuent à l'objectif de déclencher un nouvel écosystème de mobilités REV3 pour les personnes et les marchandises, notamment en matière de changement de comportement des citoyens.

Du 17 au 22 septembre 2018, l'ADEME Hauts-de-France, la DREAL, la région Hauts-de-France, le SMIRT, la CCI Grand Lille et la CCI de Région, la Métropole Européenne de Lille, et Réseau Alliances, co-organisent pour la 4ème édition le Challenge de la Mobilité Hauts-de-France 2018 «Au travail, j'y vais autrement!». Le Challenge s'inscrit dans le cadre de *la Semaine Européenne de la Mobilité* et vise à promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture auprès des entreprises, administrations et associations afin d'inciter à des changements de comportement.

Les habitants de la région Hauts-de-France parcourent environ 23 km par jour et par personne. En particulier, les déplacements domicile-travail représentent un enjeu important dans le budget des familles : ils sont réalisés à plus de 77% en voiture individuelle, dont le coût ne cesse d'augmenter. Il est donc plus qu'urgent d'agir et de continuer à sensibiliser les salariés de la région aux bienfaits des transports alternatifs à la voiture.

Autopartage, du covoiturage ou libre-service de vélos... : des solutions plus écologiques, plus économiques et plus conviviales existent pour repenser notre façon de concevoir nos déplacements domicile-travail. Autant d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle, que le Challenge de la Mobilité encourage auprès des entreprises et des salariés de la région des Hauts-de-France.

¹ Etude Ipsos – Boston Consulting Group, avril 2017



Pour participer inscrivez-vous sur
www.challenge-mobilite-hdf.fr





LA 3^{ème}
RÉVOLUTION
INDUSTRIELLE
EN
HAUTS-DE-FRANCE



du 17 au 22 septembre 2018

PARTICIPEZ AU CHALLENGE

de la **mobilité**

HAUTS-DE-FRANCE sur

www.challenge-mobilite-hdf.fr

Le principe du Challenge de la Mobilité

Quelle que soit leur taille, tous les établissements publics, privés ou associatifs sont invités à s'inscrire au Challenge de la mobilité dans le but de sensibiliser et mobiliser leurs collaborateurs à participer à cet événement. Sur les 6 jours du Challenge de la Mobilité, la participation minimale obligatoire est de 2 jours.
Les objectifs :

Promouvoir et faciliter l'usage des modes de transports alternatifs sur les trajets domicile-travail : marche, vélo, transports en commun, covoiturage, télétravail,
Faire évoluer les comportements en matière de mobilité et donc réduire l'impact environnemental et les risques routiers des déplacements,
Valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité durable, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements.

Comment participer ?

Pour participer :

Etape 1 : le référent du challenge inscrit son établissement et génère un code établissement qu'il affiche dans son établissement,

Etape 2 : deux options :

Le référent agrège l'ensemble des informations et résultats récupérés auprès des collaborateurs souhaitant participer au challenge et les saisit directement sur le site,
Ou,

- le salarié s'inscrit lui-même grâce au code établissement et renseigne lui-même ses propres informations et résultats. Les inscriptions se font en ligne sur le site : www.challenge-mobilite-hdf.fr

Les supports de communication du Challenge de la Mobilité

Le kit de communication

Le site internet : www.challenge-mobilite-hdf.fr

La page Facebook : www.facebook.com/challenge.mobilite.hdf

Le hashtag : #JyVaisAutrement

Les différentes étapes du Challenge de la Mobilité 2018

- Du 17 au 22 septembre 2018 : dates du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France,
- Du 24 septembre au 1er octobre 2018: Le référent établissement ou le salarié remonte les résultats obtenus et déclare les modes de transport utilisés chaque jour du Challenge,
- Mi - octobre 2018 : Cérémonie de remise des prix du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France.

Pour plus d'informations : www.challenge-mobilite-hdf.fr

Contact presse : Michèle BUINET - 03 20 63 79 53 - m.buinet@hautsdefrance.cci.fr

Contact technique : Houda ADALBERON-MAJDOUB - 03 20 63 78 21 - h.adalberon@grand-lille.cci.fr



Pour participer inscrivez-vous sur
www.challenge-mobilite-hdf.fr

